

BULLETIN D'INSCRIPTION

STAGE DE SCULPTURE SUR PIERRE

A retourner avant le 30 avril à :
Atelier de Sculpture - Coralie Quincey
4, Le Peyrat
33410 Sainte Croix du Mont

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel fixe : Tel portable :

Courriel :

Je demande mon inscription au stage de sculpture sur pierre qui a lieu à Podensac dans le cadre du festival de sculpture « Entrée en Matière ».

Auquel je participerai aux dates et horaires suivants :

Du :

Au :

Et de : à : heures.

Je joins un exemplaire du règlement signé, déclare en avoir pris connaissance et m'engage à m'y conformer sans réserve.

Je joins une attestation de mon assurance responsabilité civile.

Je joins un chèque d'arrhes de 75 € et un chèque du solde de 175 € à l'ordre de Coralie Quincey.

Fait à : Le :

Signature :

REGLEMENT

STAGE DE SCULPTURE SUR PIERRE

Objet :

La Commission du patrimoine de la Ville de Podensac et l'Association « Histoires, Fontaines et Vieilles Pierres Podensacaises » organisent le festival de sculpture « Entrée en Matière » au Domaine Chavat.

Lors de ce festival, la sculptrice Coralie Quincey encadre des stages de sculpture sur pierre.

Ces stages permettent de s'initier aux techniques de la taille directe, avec la méthode des plans d'approche, à partir d'un modèle ou d'un gabarit.

Ils sont ouverts à tous publics, débutants ou confirmés, à partir de 18 ans, dans la limite de 8 participants.

Le bloc fourni est en pierre de Richemont (calcaire tendre) et a pour dimensions : 20 x 30 x 50 cm.

L'outillage prêté est sous la responsabilité du stagiaire et doit être remis chaque soir au maître de stage.

Le stagiaire devra réaliser un croquis ou une maquette sur le thème de son choix.

La copie d'une œuvre existante n'est pas recommandée.

Durée et horaires :

La durée des stages est de 30 heures.

Les horaires sont de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Périodes :

1^{ère} session du 1^{er} au 5 mai.

2^{ème} session du 6 au 10 mai.

Tarifs :

Le tarif est de 250 € par personne.

Règlement à l'ordre de Coralie Quincey à joindre au bulletin d'inscription :

- un chèque d'arrhes de 75 € encaissable à réception.

- un chèque de solde de 175 € encaissable au début du stage.

Lieu :

Les stages se déroulent à Podensac dans le parc Chavat.

Les structures extérieures accueillant les stagiaires sont installées sur le tapis de verdure jouxtant le château.

La mairie de Podensac met à disposition des stagiaires un vestiaire, des toilettes et un parking.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Hébergement et restauration :

Renseignements auprès de l'office de tourisme du Sauternes et Graves
Tel : 05 56 67 41 65
Site web : www.tourisme-sauternes-graves.com

Responsabilité :

Le stagiaire dégage le maître de stage et les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de tout autre dommage causé par lui-même ou par autrui.
Et il s'engage à respecter les consignes de sécurité d'usage.

Le stagiaire doit joindre une attestation d'assurance responsabilité civile à son bulletin d'inscription.

Droit à l'image :

Le stagiaire autorise les organisateurs à utiliser des photos ou vidéos de lui et de sa réalisation pour la communication médiatique et la promotion des prochains stages.

Inscriptions :

Les demandes d'inscriptions doivent être adressées par courrier à l'aide du bulletin ci-joint à :

Atelier de Sculpture - Coralie Quincey
4, Le Peyrat
33410 Sainte-Croix-du-Mont

Un courrier ou un mail de confirmation leur sera envoyé par retour.
Les inscriptions seront validées dans l'ordre de réception des dossiers.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

